



Les inscriptions en ligne pour le séjour de cohésion du SNU 2023 sont ouvertes depuis fin octobre 2022 sur <https://www.snu.gouv.fr/>

La participation au SNU est gratuite ! Transport, alimentation, activités et tenue des volontaires, tous les frais inhérents à la mise en œuvre du séjour de cohésion sont pris en charge par l'État.

Les 4 objectifs du SNU sont les suivants :



Le SNU : c'est un séjour de cohésion

Un séjour de cohésion dure 2 semaines. Il est pensé comme un temps pédagogique et d'ouverture permettant la mise en œuvre concrète de la citoyenneté, de la cohésion et de l'autonomie. Le séjour se déroule dans un hébergement collectif hors du département du jeune volontaire. Il est encadré par des professionnels de l'éducation populaire, de l'éducation nationale et des corps des armées.

Le SNU, c'est aussi 2 autres étapes, dont la première est obligatoire :

-*Une mission d'intérêt général* (MIG) d'une durée de 12 jours ou de 84 heures perlées. Cette MIG vise à développer une culture de l'engagement, à favoriser l'insertion des jeunes volontaires dans la société et à rendre un service à la Nation. Elle peut se dérouler dans une association, une commune ou un service de l'Etat.

-*Un engagement volontaire* (optionnel) d'au moins 3 mois : Il vise à permettre à ceux qui le souhaitent de s'impliquer de manière plus pérenne et personnelle pour l'intérêt collectif. Cette phase s'articule autour des formes de volontariats existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, service militaire adapté.

Le SNU : pour qui ?

Le SNU est ouvert en 2023 pour tous les jeunes aveyronnais de nationalité française qui auront entre 15 et 17 ans au moment de leur séjour de cohésion. Les élèves de troisième, première et terminale sont invités à s'inscrire aux sessions de février ou de juillet en raison de leurs différents examens. Néanmoins, les jeunes volontaires peuvent être scolarisés ou non, en emploi, en apprentissage, sans activité...

Le SNU est universel et inclusif. La participation des jeunes en situation de handicap est un droit. Les modalités d'accueil sont organisées en fonction de leurs besoins.

Comment s'inscrire au séjour de cohésion en 2023 ?

L'édition 2023 se prépare, cette année 3 sessions sont prévues :

- Du 19 février au 3 mars 2023 (inscription jusqu'au 2 janvier 2023)
- Du 11 juin au 23 juin 2023 (inscription jusqu'en Avril 2023)
- Du 4 juillet au 16 juillet 2023 (inscription jusqu'en Avril 2023)

Lors de l'inscription, il est nécessaire de se munir de deux documents :

- Une pièce d'identité
- L'accord du ou des représentants de l'autorité parentale

Rendez-vous sur www.snu.gouv.fr pour les inscriptions ou directement sur le formulaire à l'adresse : <https://moncompte.snu.gouv.fr/inscription>

Contact

Lauriane GENDRE

Cheffe de projet Service National Universel (SNU)

06.10.78.84.71

lauriane.gendre@ac-toulouse.fr

